

# Pratique de la paie - niveau 2



100% A DISTANCE

## ENTRETIEN INDIVIDUEL PAR TELEPHONE (30 min)

- Recueil des besoins
- Présentation du parcours

## CLASSES VIRTUELLES (15h)

### LE CADRE LÉGAL DE LA PAYE

Le bulletin de paye, les mentions obligatoires  
Les règles légales et conventionnelles  
Rappel des charges de sécurité sociale  
Cotisations retraite, retraite complémentaire  
ARCCO, AGIRC

- Tour de table
- Echanges interactifs
- Atelier de mises en situation

### MAÎTRISER LE CALCUL DES CHARGES SOCIALES, PATRONALES ET SALARIALES

La proratisation du plafond et sa neutralisation  
Les exonérations : l'allègement Fillon  
Le CICE  
La défiscalisation des heures supplémentaires

### RÉGULARISATION ANNUELLE ET PROGRESSIVE DES PLAFONDS POUR LA RETRAITE

Régularisation progressive de GMP  
Passage non cadre à cadre en cours d'année

- Echanges interactifs
- Atelier de mises en situation de travail

### CONGÉS PAYÉS

Le régime des congés payés : règles de bases  
Congé principal et 5ème semaine  
Indemnisation des CP : loi du maintien et du 10<sup>ème</sup>  
Incidence de la durée du travail sur la paye

### LES ABSENCES POUR MALADIE

Le calcul des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)  
Complément employeur et absence de subrogation  
Subrogation et maintien de salaire sur le brut ou sur le net  
Indemnité légale et conventionnelle, maternité, congé de paternité, accident du travail et maladie professionnelle

### LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Annualisation du temps de travail et calcul des heures supplémentaires  
Heures supplémentaires structurelles, majorations et congés  
Heures complémentaires

### PAIE ET DÉPART

Solde de tout compte  
Étude du calcul de la retraite Sécurité Sociale et caisses complémentaires  
Calcul des sommes isolées

### LES ORGANISMES COLLECTEURS ET LES OBLIGATIONS ANNUELLES

Paiement des charges : Urssaf, Assedic, caisses de retraite  
Calcul de la taxe sur les salaires

**HOMEWORK (tout au long de la formation) : Mise en application des compétences travaillées : environ 5h**

## BILAN INDIVIDUALISÉ PAR TELEPHONE (30 min)

- Validation du plan individuel de progrès
- Validation des acquis

## OBJECTIFS

Se perfectionner dans ses pratiques de paie  
Se mettre à jour des dernières dispositions réglementaires

## PRÉ-REQUIS

Collaborateurs prenant ou se préparant à prendre des fonctions RH  
Disposer d'une connexion internet stable pour les visioconférences

## PUBLIC

Professionnels de la fonction RH souhaitant étayer leurs connaissances et élargir leur champ d'action

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

**ORGANISATION AVEC LE TUTEUR**  
30 minutes en individuel avec le tuteur formateur pour la préparation du parcours et recueillir les besoins de l'apprenant

## CLASSES VIRTUELLES

5 classes virtuelles de 3 h - 15 h au total

## HOMEWORK

Mise en application des compétences travaillées  
Complétion du Plan Individuel de Progrès  
5 h au total

## ENTRETIEN ET BILAN PERSONNALISÉ

Validation du Plan Individuel de Progrès par le formateur.  
Bilan individualisé - 30 minutes

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Contenus en ligne pendant 2 mois, exercices...

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences

Tests, cas pratiques, exercices, jeux de rôle...

### Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire  
Synthèse fin de stage du formateur

## VALIDATION

Attestation de fin de formation  
Attestation de présence

## MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur tuteur



### Tuteur administratif et organisationnel : Fabrice

Directeur des opérations au sein du Groupe Naxis Asmfp, il accompagne entreprises et salariés dans la mise en œuvre de leur formation au quotidien.

Téléphone : 06 24 86 45 86 - [fromanelle@asmfp-idf.com](mailto:fromanelle@asmfp-idf.com)



### Référent et tuteur pédagogique : Séverine

Docteur en droit, consultante formatrice spécialiste des ressources humaines et des relations sociales en entreprise, elle est également auteure de plusieurs ouvrages en RH.

Mail: [formateurs@naxis.fr](mailto:formateurs@naxis.fr)